



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Martin, le 20 octobre 2023
à 12h05

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MÉTÉO / OURAGAN TAMMY / CP N°5 PASSAGE EN « VIGILANCE CYCLONE » DE NIVEAU ROUGE

Ce samedi 21 octobre 2023 à 12h00, Les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ont été placées en vigilance « Rouge cyclone » sur décision du préfet.

Son passage au plus proche à l'est de nos îles est prévu dans la nuit de samedi à dimanche, il entame actuellement son passage entre la Désirade et la Guadeloupe avec une tendance à l'accélération. Il semble maintenir son cap plein Nord-ouest.

Vents :

- Selon les prévisions, des vents moyens de 140 km/h sont attendus.

Pluies :

- Des cumuls importants sont à prévoir, surtout en journée de dimanche.

Mer :

- Des creux de 5 m à 5,5 m sont anticipés. Toujours avec un amortissement très progressif à partir de lundi .

Par conséquent, l'ensemble de la population est appelée à respecter et à appliquer les préconisations de la préfecture en cas de niveau de vigilance cyclonique rouge . Tout déplacement, sauf cas de force majeure et pour rejoindre son domicile, est interdit. La population doit se protéger et renforcer les habitations. Des points de contrôle de la Gendarmerie et de la Police Territoriale sont déployés sur l'ensemble du territoire.

Le COD est armé en permanence avec les représentants de chaque service,

Mesures individuelles de comportement préconisées par la préfecture :

VIGILANCE CYCLONIQUE DE NIVEAU ROUGE

PROTÉGEZ-VOUS !

- tenez-vous informé de l'évolution du phénomène en consultant régulièrement les bulletins de Météo-France et appliquez les consignes des autorités,
 - limitez vos déplacements aux cas de force majeure (à pied ou en véhicule),
 - retirez ou arrimez tous les objets pouvant se transformer en projectiles,
 - protégez toutes les ouvertures de votre habitation et fermez toutes les issues,
 - répartissez les moyens d'éclairage (bougies, lampes électriques) dans la maison.
-